



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE



Votre partenaire pour maximiser les retombées du projet dans votre communauté!

Depuis plusieurs années, la Fédération a :

- Accompagné plus de 25 regroupements communautaires
- Permis la participation municipale dans les projets retenus par Hydro-Québec
- Représenté les intérêts des municipalités auprès de la Régie de l'énergie pour assurer leur participation dans tout projet éolien sur le territoire

FQM
porte-parole
DES RÉGIONS

L'accompagnement personnalisé de l'équipe de la FQM permet de définir une vision claire et structurée quant au développement énergétique de votre territoire.

Le service proposé vise à accompagner les municipalités dans toutes les étapes du développement de leur filière éolienne; de l'approche stratégique auprès de la population à la mise en place de l'environnement juridique propice à la réalisation d'un projet éolien.

Les éléments inclus dans l'accompagnement de la FQM comprennent notamment:



Acceptabilité sociale

- Établir une relation de confiance avec la population
- Fournir des outils de communication adaptés au monde municipal
- Cibler les éléments nécessaires à une saine cohabitation avec le milieu local
- Mettre en place une démarche structurée de consultation



Regroupement des communautés

- Identifier les partenaires du milieu local concernés par le projet
- Faciliter le dialogue entre les différentes communautés
- Convenir d'un mode de regroupement pour encadrer la participation du milieu local
- Convenir d'une convention entre les partenaires du milieu local



Positionnement stratégique

- Déterminer les besoins et les attentes du milieu local au regard de sa participation dans le projet
- Préciser la vision des partenaires communautaires
- Établir la meilleure stratégie pour l'atteinte de cette vision
- Cibler les éléments pouvant favoriser l'acceptabilité sociale des projets
- Identifier les éléments essentiels et les pièges à éviter pour chacune des étapes du projet



Relation avec les partenaires

- Soutenir les municipalités dans leurs échanges et négociations avec Hydro-Québec et les autres partenaires
- Négocier les ententes requises en vue de la construction et l'exploitation du projet éolien
- Soutenir les municipalités dans le financement du projet éolien



Accompagnement légal et réglementaire

- Mettre en place les structures nécessaires à la participation du milieu local
- Préparer et adopter des règlements d'emprunt
- Obtenir les résolutions et autorisations gouvernementales nécessaires
- Accompagner le milieu local auprès de ressources spécialisées

Pour plus
d'informations :
energie@fqm.ca